

la collaboration;

- **Encourager les parties prenantes de tous les secteurs** à plaider énergiquement en faveur d'investissements durables dans les infrastructures et installations publiques de base;
- **Collaborer avec les communautés économiques** pour mieux comprendre les modèles commerciaux et les cadres économiques pour la prestation de services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux et engager des démarches innovantes et mutuellement avantageuses;

Nous APPELONS tous les gouvernements à prêter toute l'attention nécessaire à la présente déclaration dans les buts suivants:

- **Favoriser un dialogue structuré** entre les secteurs public, privé et universitaire au niveau national comme international;
- **Préserver et renforcer le rôle des SMHN** en tant qu'organismes faisant autorité pour la diffusion d'alertes et d'informations pertinentes à l'appui de décisions essentielles liées aux aléas naturels et aux risques de catastrophe, de concert avec les autorités nationales responsables de la gestion des catastrophes;
- **S'efforcer d'établir une législation et/ou un cadre institutionnel approprié(s)** pour favoriser la conclusion de partenariats transsectoriels efficaces et éliminer les obstacles à une collaboration mutuellement avantageuse;
- **Veiller à respecter les engagements internationaux**, y compris ceux qui découlent de la Convention de l'OMM, s'agissant d'assurer durablement l'exploitation des infrastructures internationales et l'échange des données requises;
- **Promouvoir l'adoption et le respect des normes et des directives de l'OMM par toutes les parties prenantes** afin de renforcer la compatibilité et d'améliorer la qualité des données et des produits;
- **Se concerter avec la société civile** afin de toucher également les communautés et les citoyens, notamment dans l'objectif d'améliorer la réaction du public aux alertes lancées en cas de dangers naturels;

- **Encourager les parties prenantes de tous les secteurs** à faciliter l'échange de données à l'échelle internationale et à mettre à disposition les données nécessaires aux activités publiques essentielles telles que la prévention des catastrophes;

Nous APPELONS les organisations partenaires et les organismes d'aide au développement à collaborer étroitement avec l'OMM pour:

- **Accroître l'impact des projets de développement des capacités** grâce à des partenariats multipartites mettant à profit les investissements consentis par tous les secteurs, ainsi que leurs connaissances et compétences;
- **Assurer le meilleur usage possible des fonds** destinés à réduire les écarts de capacité entre les pays en exploitant des modèles commerciaux économiquement viables qui débouchent sur des solutions pérennes permettant de moderniser les infrastructures et d'améliorer la prestation de services dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement;
- **Optimiser les plans nationaux d'adaptation** et la gestion des risques de catastrophe afin d'accroître la résilience à tous les niveaux en faisant plus largement appel aux compétences des SMHN, en partenariat avec d'autres organismes publics, le secteur privé, les universités et la société civile;
- **Renforcer l'aptitude** des pays en développement, des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement à contribuer à l'échange international de données et de produits au moyen des systèmes mondiaux de l'OMM et à recueillir les bénéfices du bien commun mondial assuré collectivement par les Membres.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous:

Organisation météorologique mondiale (OMM)
7 bis, avenue de la Paix
P.O. Box 2300
CH 1211 Genève 2
Suisse

Partenariats public-privé
Tel.: +41 (0) 22 730 82 83 – Fax: +41 (0) 22 730 81 28
E-mail: ppe@wmo.int
<https://ppe-openplatform.wmo.int/>



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

TEMPS CLIMAT EAU

DÉCLARATION DU DIX-HUITIÈME CONGRÈS MÉTÉOROLOGIQUE MONDIAL: BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ POUR AGIR

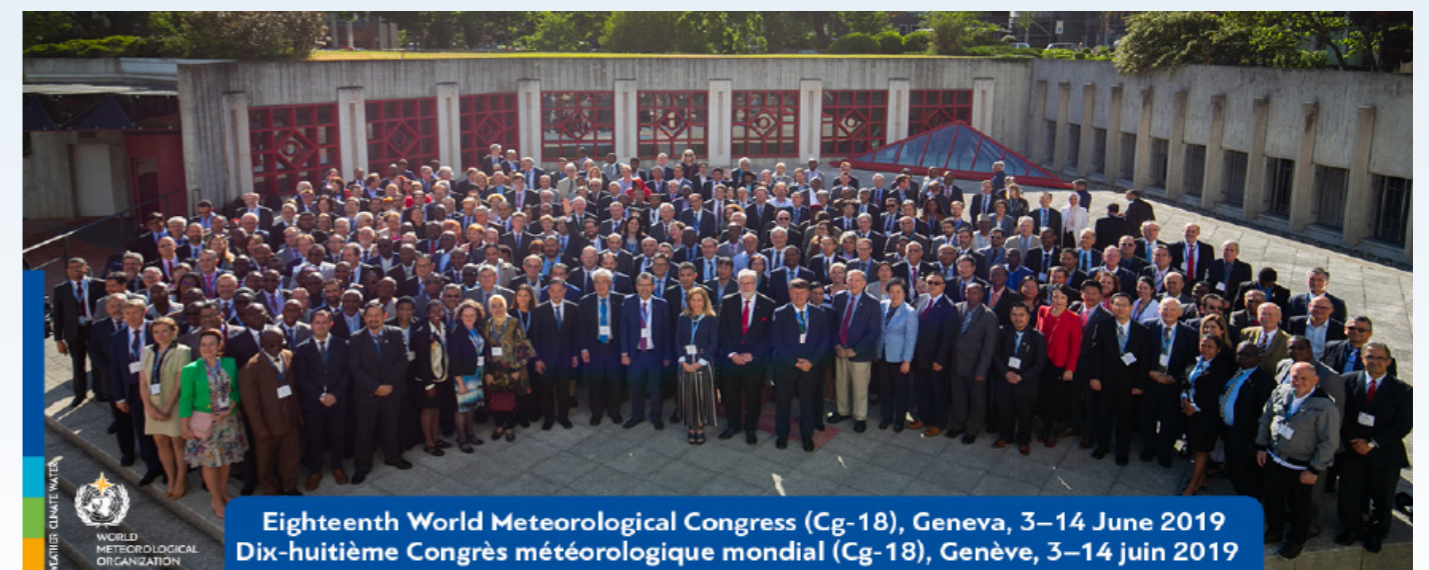
DANS LES DOMAINES DU TEMPS, DU CLIMAT ET DE L'EAU

Nous, délégués de 160 États et territoires Membres de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), réunis à Genève du 3 au 14 juin 2019 à l'occasion du Dix-huitième Congrès météorologique mondial, estimant que:



- Des partenariats interdisciplinaires et plurisectoriels devraient être établis face aux menaces que font peser sur la société les phénomènes extrêmes liés au temps, au climat, à l'eau et à l'environnement,
- La multiplication des possibilités d'utiliser les informations et services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux pour étayer la prise de décisions fondamentales peut être un facteur de développement économique durable et d'amélioration de la résilience sociale et structurelle,

déclarons ce qui suit:



Eighteenth World Meteorological Congress (Cg-18), Geneva, 3–14 June 2019
Dix-huitième Congrès météorologique mondial (Cg-18), Genève, 3–14 juin 2019

Nous NOTONS

- **L'accent particulier que le programme d'action de la communauté internationale met** sur les défis immédiats et à plus long terme liés au temps, au climat et à l'eau, tel qu'il transparaît dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe;
- Que **la concrétisation des objectifs de développement durable gagnera à être réalisée via des partenariats ouverts** entre le secteur privé, le secteur public, le milieu universitaire et la société civile à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale;

Nous NOTONS ÉGALEMENT

- **Les progrès scientifiques et technologiques**, qui renforcent considérablement notre capacité collective à générer des données, produits et services susceptibles d'étayer les décisions, au bénéfice des gouvernements, des entreprises et des citoyens;
- Que **l'évolution rapide et diversifiée de la demande** concernant les informations et services relatifs au temps, au climat et à l'eau peut être satisfaite de manière plus rationnelle via un dialogue ouvert qui renforce la coordination et la collaboration entre les secteurs public, privé et universitaire;

Nous CONSTATONS

- Qu'il **convient de consolider tous les maillons de la chaîne de valeur des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques** – depuis l'acquisition et l'échange de données d'observation et d'informations, jusqu'à la prestation de services en passant par le traitement des données et la prévision, de façon à répondre aux besoins croissants de la société;
- Que **le secteur privé est de plus en plus apte et disposé** à apporter son concours à tous les maillons de la chaîne de valeur et à stimuler l'innovation;
- **L'hétérogénéité des modèles commerciaux** des différentes parties prenantes et la variété des cadres législatifs des Membres;
- **Le décalage qui persiste entre les pays développés et les pays en développement** pour ce qui est de la prestation de services essentiels, qui pèse sur les capacités d'adaptation face aux aléas naturels;
- Que **les restrictions auxquelles sont soumis les budgets publics** compromettent l'aptitude de certains Services

météorologiques et hydrométéorologiques nationaux (SMHN) à maintenir et améliorer les infrastructures et les services requis;

- **Qu'il est essentiel que l'OMM collabore plus étroitement** avec les organismes de financement et d'aide au développement, le secteur privé et la communauté financière internationale pour concevoir et piloter une aide au développement susceptible de réduire les écarts en matière de capacité;
- **Qu'il convient de recourir à des approches et à des mesures incitatives novatrices** afin d'assurer un accès juste et équitable aux données, y compris aux données non traditionnelles – en pleine expansion – issues de tous les secteurs;

Nous RÉAFFIRMONS

- **La mission de l'OMM** énoncée dans l'article 2 de la Convention de l'OMM, au titre de laquelle notre but est de faciliter la coopération mondiale en matière de surveillance et d'anticipation des variations des conditions météorologiques, climatiques, hydrologiques et environnementales en encourageant l'échange de renseignements, la prestation de services, la normalisation, le développement des applications, la recherche et l'enseignement;
- **Le rôle que joue l'OMM pour ce qui est de l'élaboration et de l'adoption de normes internationales** visant à assurer la qualité, la compatibilité et la pertinence des informations et des services, et de la promotion du respect de ces normes par tous les intervenants concernés;
- **L'importance décisive de la mission des SMHN** en ce qui concerne la surveillance, la compréhension et la prévision du temps, du climat et du cycle de l'eau, ainsi que la diffusion d'informations et d'alertes et la prestation des services correspondants qui répondent aux besoins nationaux, régionaux et mondiaux;
- **L'engagement pris par les Membres de l'OMM d'amplifier et de renforcer l'échange libre et gratuit des données et produits météorologiques, hydrologiques et climatologiques**, tel qu'il est défini dans les résolutions 40 (Cg-12), 25 (Cg-13) et 60 (Cg-17) du Congrès météorologique mondial, et de garantir l'accès aux infrastructures et installations internationales coordonnées par l'OMM et via ses programmes;
- **La responsabilité qui incombe aux gouvernements des Membres de garantir la mise à disposition et**

l'entretien des infrastructures requises, ainsi que l'exploitation des systèmes et installations nécessaires à l'observation, à l'échange des données et à la diffusion des informations à l'échelle mondiale;

Nous CONSTATONS AVEC SATISFACTION

- **Les débouchés qui résulteront, pour toutes les parties prenantes et, d'une manière générale, pour l'ensemble des utilisateurs**, d'une collaboration plus étroite entre les secteurs public, privé et universitaire;
- **La participation de tous les secteurs** à l'action engagée pour répondre aux besoins de la société grâce aux informations et services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux;
- **Les contributions des Membres et des organisations internationales partenaires au maintien et au développement des infrastructures météorologiques mondiales** coordonnées par l'OMM et via ses programmes;
- **L'évolution du rôle joué par l'OMM** s'agissant de faciliter la conclusion et le développement de partenariats parmi les parties prenantes des secteurs public, privé et universitaire, qui amélioreront considérablement l'accès à des données et des services météorologiques, climatologiques, hydrologiques et environnementaux de qualité supérieure dans tous les pays;

Nous EXHORTONS toutes les parties prenantes issues des secteurs public, privé et universitaire à adhérer au Pacte mondial des Nations Unies et aux principes ci-après institués par l'OMM en vue de garantir des partenariats fructueux qui:

- **Contribuent collectivement** à la concrétisation de l'objectif global énoncé dans la Convention de l'OMM;
- **Défendent des valeurs communes** permettant de créer des possibilités d'innovation et de croissance fondées sur la science, de tirer parti des compétences de chacun pour trouver des solutions avantageuses pour tous, de promouvoir le transfert et l'adoption de connaissances et de technologie, d'investir dans la recherche locale et de renforcer les capacités humaines;
- **Veillent à pérenniser l'infrastructure mondiale** en favorisant une participation plurisectorielle afin de gagner en efficacité et mieux répondre aux besoins de la société;
- **Favorisent l'échange libre et gratuit des données à l'échelle internationale** en tenant compte des contextes nationaux et de la nécessité de respecter les

droits de propriété intellectuelle;

- **Permettent à tous les pays d'avancer ensemble** dans le cadre d'une approche concertée afin de faire participer les secteurs public, privé et universitaire, la société civile et les investisseurs, en s'attachant tout particulièrement à combler les lacunes dans les pays en développement, les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID);
- **Favorisent et entretiennent des accords équitables et transparents** et se conforment à des normes de qualité et des normes applicables aux services afin de servir les objectifs communs en matière de fourniture de biens communs compte tenu des besoins spécifiques des parties prenantes, et en particulier:
 - Veiller à ce que l'accès aux données commerciales assorti de restrictions d'utilisation soit traité de la même façon par les organismes du secteur public et ceux du secteur privé;
 - S'engager à respecter la législation et les politiques nationales et internationales concernant la fourniture de données et les pratiques anticoncurrentielles;
- **Recherchent l'intégrité** en nouant des relations et en établissant des partenariats mutuellement bénéfiques, dans l'intérêt de la société;
- **Respectent la souveraineté** des Membres s'agissant de leur droit d'organiser et de fournir comme ils l'entendent leurs services météorologiques, climatologiques et hydrologiques, notamment en ce qui concerne l'application de la législation et des politiques nationales et régionales régissant la mise à disposition, gratuitement et sans restriction, des données et des produits, ainsi que l'attribution des principales responsabilités au plan national pour ce qui est de la sécurité publique;

Nous VOULONS AUSSI

- **Obtenir des gains d'efficacité afin de garantir un meilleur retour sur investissement**, notamment au moyen de partenariats plurisectoriels et transfrontaliers;
- **Instaurer des mécanismes et des mesures d'incitation à caractère novateur en matière d'échange de données** afin d'accroître la disponibilité des données, de combler les lacunes existantes en matière de données, de stimuler l'échange des données et d'éviter la dispersion des informations;
- **Maintenir le dialogue et les initiatives** qui visent à instaurer la confiance et la compréhension mutuelle entre les intervenants de tous les secteurs et stimulent